

JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-cinq novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de RIVARENNES, légalement convoqués le dix-huit, se sont réunis en séance publique ordinaire sous la présidence de Madame Agnès BUREAU, Maire.

Etaient présents (es) MMES et MMS les Conseiller (es) Municipaux :

| | | | |
|----------------|-----------------|--------------------|--------------------|
| Agnès BUREAU | Michel ALLARD | Sylviane DUBOIS | Roger BOYER |
| Colette JOUET | Philippe RÉAL | Anne-Marie LEMESLE | Dominique LELIEVRE |
| Laure OBERT | Nicolas PERREAU | Wilfrid LEBouc | Sophie BUSSEREAU |
| Sylvain TABARY | | | |

Absents excusés : Saadia VERNEAU, Ludovic LENOIRE.

Secrétaire de séance : Sylvain TABARY

Le compte-rendu de la dernière réunion est lu, approuvé et signé.

Madame le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal pour l'ajout de deux délibérations. Il s'agit de la demande d'adhésion de la commune de Saint Antoine du Rocher au Syndicat Intercommunal Cavités 37 et d'une demande de subvention du BTP CFA d'Indre-et-Loire.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Délibération n° 11/2021/36 : Vote des tarifs communaux 2022

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de procéder à la révision annuelle des tarifs communaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité les tarifs communaux au **1^{er} janvier 2022** comme suit :

Cimetière

| | 15 ans | 30 ans | 50 ans | Dispersion des cendres |
|-----------------------|----------|----------|----------|------------------------|
| Concession de terrain | | 100.00 € | 150.00 € | |
| Concession caveautin | 80.00 € | 100.00 € | | |
| Jardin du souvenir | | | | 60.00 € |
| Columbarium | 300.00 € | 450.00 € | | |

Droit de place

| | |
|--------------------------------------|-----------------|
| Taxis | 110.00 € par an |
| Vide-grenier | 0.30 € le ml |
| Emplacement ponctuel commerçants | 10.00 € |
| Emplacement hebdomadaire commerçants | 110 €/an |

Photocopies associations

| | A4 | A4 recto/verso | A4 papier fourni | A4 recto/verso papier fourni | A3 | A3 recto/verso | A3 papier fourni |
|---------------|--------|-------------------|------------------------|---------------------------------------|--------|-------------------|------------------------|
| Noir et Blanc | 0.20 € | 0.25 € | 0.15 € | 0.20 € | 0.25 € | 0.45 € | 0.20 € |
| Couleur | 0.25 € | 0.30 € | 0.20 € | 0.25 € | 0.30 € | 0.50 € | 0.25 € |

Location salle polyvalente

| | Habitants de la commune | Personnes hors commune |
|--|-------------------------------|---------------------------|
| Vin d'honneur | 50.00 € | 60.00 € |
| ½ journée : 8 H – 14 H ou 14 H – 20 H | 100.00 € | 175.00 € |
| ½ journée + nuit : 14 H – 10 H le lendemain | 140.00 € | 230.00 € |
| Journée : 8 H – 20 H | 120.00 € | 210.00 € |
| Journée + nuit : 8 H – 10 H le lendemain | 165.00 € | 285.00 € |
| Nuit : 20 H – 10 H le lendemain | 130.00 € | 220.00 € |
| Location du matériel | 40.00 € | 60.00 € |

Vente de bois de chauffage sur pied

| Bois dur | Bois tendre |
|------------------|-----------------|
| 12.00 € le stère | 7.00 € le stère |

Délibération n° 11/2021/37 : Décision Modificative n° 1 budget communal 2021

Les décisions modificatives sont destinées à procéder, en cours d'année, après le vote du budget primitif, des ajustements comptables. Elles prévoient et autorisent les nouvelles dépenses et recettes qui modifient les prévisions budgétaires initiales, tout en respectant l'équilibre du budget primitif.

Madame le Maire propose d'opérer les virements de crédits suivants :

Section d'investissement :

| Dépenses | | | | Recettes | | | |
|----------|------------------------------------|------------------|---|----------|------------------------|------------------|---|
| Article | Intitulé | Montant | Explication | Article | Intitulé | Montant | Explication |
| 2041582 | Subvention d'équipement | -5 580.00 € | Ajustement du montant du renouvellement EP | 1323 | Subvention Département | -780.00 € | Ajustement de la subvention plateau de sécurité |
| 2152 | Installation de voirie | 74 000.00 € | City stade | | | | |
| 2158 | Autres matériels et outillages | 400.00 € | Panneau d'affichage école | | | | |
| 2183 | Matériel de bureau et informatique | 4 400.00 € | Plastifieuse, destructeur de papier et tableau blanc interactif école | | | | |
| 2315 | Immobilisations en cours | -74 000.00 € | City stade | | | | |
| | TOTAL | -780.00 € | | | | -780.00 € | |

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus et vote la décision modificative n° 1 sur le budget communal.

Délibération n° 11/2021/38 : Demande de subvention du BTP CFA d'Indre-et-Loire

Madame le Maire donne lecture d'un courrier du BTP CFA d'Indre-et-Loire situé à Saint-Pierre-des-Corps sollicitant une subvention pour l'année scolaire 2021/2022. Un jeune de la commune est actuellement apprenti dans ce centre qui forme les jeunes de 16 à 30 ans par la voie de l'apprentissage du CAP au BTS.

Cette demande financière est sollicitée pour le développement de projets pédagogiques et éducatifs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité cette demande de subvention.

Délibération n° 11/2021/39 : Adhésion de la commune de Saint-Antoine-du-Rocher au Syndicat Intercommunal Cavités 37

- Vu les articles L 5211-18 et suivants du Code général des collectivités territoriales,
- Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Saint-Antoine-du-Rocher en date du 10 mai 2021 sollicitant son adhésion au Syndicat Intercommunal Cavités 37,
- Vu la délibération du Syndicat Intercommunal Cavités 37 en date du 20 octobre 2021 acceptant l'adhésion de la Commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER audit syndicat,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'adhésion de la commune de SAINT-ANTOINE-DU-ROCHER au Syndicat Intercommunal Cavités 37.

Comptes-rendus de réunions

Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de la Basse Vallée de l'Indre - SMAEP : Roger BOYER

Le contrat de délégation a été renouvelé. VÉOLIA a augmenté ses tarifs de 0.48 € le m3 à 0.63 € et de 35.00 € l'abonnement à 45.80 €. Afin d'éviter de faire supporter cette hausse aux consommateurs, le syndicat a voté les tarifs suivants :

- 18.50 € l'abonnement contre 32.00 € actuellement
- 0.38 € le m3 contre 0.49 € à ce jour.

Ainsi au 1^{er} janvier 2022 les administrés paieront le même prix qu'en 2021.

Il sera nécessaire de réviser ces tarifs tous les ans car l'étude patrimoniale prévoit de faire réaliser 1 800 000.00 € d'investissements. Lorsque le syndicat aura épuisé ses réserves les tarifs devront être revus à la hausse. Il ne devrait pas y avoir d'effet avant trois ans.

VEOLIA apporte 30 000 € de fonds de travaux par an pour financer les investissements.

Aménagement du territoire : Anne-Marie LEMESLE

Une longue discussion a eu lieu sur les centrales solaires à Truyes et à Monts. Les modifications des PLU seront simplifiées. Les permanences CAUE auront lieu maintenant à Sorigny et non à Azay-le-Rideau. La Taxe d'Aménagement sera payable en 2 fois à partir de 2023 : la moitié à l'achèvement des travaux et l'autre moitié dans les six mois qui suivent celle-ci (il sera demandé aux communes de surveiller la fin des travaux).

Dématérialisation du dépôt des demandes d'urbanisme au 1^{er} janvier 2022.

Loi Climat et Résilience. La RE 2020 (performance énergétique) change au 1^{er} janvier 2022.

Les abeilles et leur environnement : Laure OBERT

Présentation faite par le GDS Apicole (Groupe de Défense Sanitaire). Informations données sur les abeilles et leur environnement, le frelon asiatique. La fabrication de pièges pour ces derniers est à l'étude. Le dossier est à disposition chez Laure.

Groupe de travail sur les changements de comportements : Philippe REAL

Vise la réduction énergétique.

Un partenariat va être mis en place avec le cirque opéra POLAU, ainsi que des conférences débats et un spectacle. Un jeu sur la transition énergétique va être organisé pour les jeunes. Une communication est nécessaire. Les élus vont être sensibilisés.

Visite du Sénat : Nicolas PERREAU

Présentation du travail particulier des Sénateurs et de leur style de vie.

Rencontre avec l'association « Familles rurales » d'Azay le Rideau : Sylviane DUBOIS

Le projet « Espace de Vie Sociale » est bien avancé. L'agrément, qui sera donné par la CAF, est en cours. L'association espère l'obtenir courant 2022. Il s'agit d'une structure qui fonctionne un peu sur les modalités d'un centre social mais ce n'est pas un lieu. L'association travaille depuis 2019 sur 4 communes pour cet agrément (Azay-le-Rideau, Cheillé, Rivarennnes et Vallères). Il s'agit de faire du « vivre ensemble » sur ces 4 communes.

Il s'agit de faciliter la socialisation et l'inclusion des personnes, créer du lien social et de la cohésion sociale, favoriser la mobilité, développer la participation des habitants etc

Le but est de favoriser les rencontres, les partages et les échanges.

Au niveau de la mobilité, il s'agit de mettre en relation des habitants pour se déplacer, mise en commun de matériel etc ...

Il existe 9 espaces de vie sociale en Indre-et-Loire. Les communes seront sollicitées pour le versement de subventions.

RAMEP : Sylviane DUBOIS

Le compte-rendu sera envoyé à chacun. Madame DUBOIS rappelle ce qu'est le RAMEP. Il s'agit d'un Relais d'Assistantes Maternelles qui regroupe parents et assistantes maternelles. Le RAMEP centralise toutes les offres de garde des enfants de 0 à 3 ans sur le territoire (crèches, micro-crèches, MAM etc ...).

Actions de parentalité, de formations etc ...

Prochaine réunion :

Conseil Municipal : le mardi 14 décembre à 20 H 00.

Questions diverses

Cérémonie le 4 décembre du centième anniversaire du monument aux morts :

Madame le Maire donne lecture du programme.

Il sera demandé à 5 enfants de lire les noms des soldats morts pour la France sur les 5 années.

Colis des séniors :

Distribution le 11 décembre.

Présentation des sacs de distribution décorés.

Point Accueil Ados :

Peu d'enfant fréquente l'accueil ados. Il va être nécessaire de faire de l'information auprès des familles.

Informations :

- Repas de remerciement des artificiers du 14 juillet le vendredi 07 janvier 2022.
- Cérémonie des vœux du Maire le Dimanche 16 janvier 2022 à 11 H 00.
- Le rapport d'activités 2020 des services de l'Etat est à disposition en mairie pour consultation.
- La page de couverture du bulletin municipal est choisie.

Monsieur BOYER évoque le problème des rejets d'assainissement autonome au lieudit Armentières. Il rend compte également de l'état d'avancement du remplacement des luminaires. Le SIEIL n'a pu commencer les travaux n'ayant pas reçu le matériel nécessaire et annonce un démarrage pour le mois de janvier 2022.

En ce qui concerne les coupures récurrentes d'électricité sur le plateau de Rivarennnes, il indique qu'ENEDIS va sortir de la zone boisée située entre l'lonnière et la Barre, le réseau de distribution d'énergie électrique. Le support de dérivation sera remplacé et le réseau aérien reconstruit le long de la route.

La séance est levée à 21 H 50

| N° délibération | Objet | Nomenclature | N° |
|-----------------|--|---------------------|------|
| 11/2021/36 | Vote des tarifs communaux 2022 | Finances : divers | 7.10 |
| 11/2021/37 | Décision Modificative n° 1 | Décision budgétaire | 7.1 |
| 11/2021/38 | Demande de subvention du BTP CFA | | |
| 11/2021/39 | Adhésion de la commune de SAINT ANTOINE DU ROCHER au Syndicat Intercommunal des Cavités 37 | Intercommunalité | 5.7 |
| 11/2021/39 | Demande de subvention du BTP CFA d'Indre-et-Loire | Subventions | 7.5 |

Commune de RIVARENNES
Séance du JEUDI 25 NOVEMBRE 2021

| Noms et Prénoms | Signatures | Noms et Prénoms | Signatures |
|--------------------|------------|------------------|------------|
| Agnès BUREAU | | Laure OBERT | |
| Michel ALLARD | | Nicolas PERREAU | |
| Sylviane DUBOIS | | Saadia VERNEAU | Absente |
| Roger BOYER | | Wilfrid LEBouc | |
| Colette JOUET | | Ludovic LENOIRE | Absent |
| Philippe RÉAL | | Sophie BUSSEREAU | |
| Anne-Marie LEMESLE | | Sylvain TABARY | |
| Dominique LELIEVRE | | | |